

## Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin

Fiche Circuit « **Chevrière – La Pigne** » (balisage : 32) (11,5 km) (3h30) (dénivelé : 348 m)

Cette promenade vous permettra d'effectuer quelques rencontres florales : Pervenches, Genêts, Saponaires, Fragon, Cytises, Orchis, Sceaux de Salomon, Grémils pourpres-violets.

Devant la Mairie, prendre la rue du 19 mars 1962 (route de Manas) ; traverser la D6 (Grande rue) ; monter la rue du Bourg puis, à droite, la rue des Remparts. Emprunter, à gauche, la Montée Portal en pavés ; ensuite, prendre à droite la Montée des Genêts et, tout de suite à gauche, le chemin du Belvédère. Passer devant le puits (à droite), vraisemblablement partie de l'ancien château médiéval, puis, de suite, monter le sentier à droite. A l'intersection, prendre à gauche puis, de suite, à droite à l'embranchement suivant. Monter jusqu'au mur du cimetière. Prendre à droite le chemin du Belvédère qui entoure les ruines d'un château gravement endommagé au 17<sup>e</sup> siècle lors des guerres de religion qui opposèrent catholiques et protestants. Du belvédère (table d'orientation), belle vue à 180° sur la plaine de la Valdaine. Poursuivre la route et longer le cimetière par la droite. Laisser la Montée des Genêts à droite ; au carrefour suivant, descendre, à gauche, La Montée du Téron. En bas, suivre à gauche le chemin des Ours ; à la bifurcation, prendre à droite puis encore à droite la rue de la Grange. Continuer tout droit le chemin de Chevrière. A l'angle, entrer dans le bois en montant.

Le sentier monte en serpentant jusqu'à la « boucle panoramique de Chevrière » (présence d'une pelouse calcicole), laquelle vous gratifiera de magnifiques vues sur le village, la plaine de la Valdaine, Cléon d'Andran, le Vieux Roynac et Marsanne (attention, falaises !), puis sur la montagne de Couspeau, les Eoliennes et la forêt de Saoû.

De retour au départ de la boucle, prendre à gauche ou, si vous n'effectuez pas la boucle, prendre à droite et longer la crête.

Laisser à gauche le sentier balisé « 19 » et « 70 » (circuits de Roynac) ; à l'intersection suivante, prendre à gauche et rester sur la crête en descendant. Après avoir longé un champ (à droite), le sentier remonte ; continuer à monter tout droit jusqu'au croisement avec un large chemin (ancienne aire de caravaning, lieu-dit « Berthouin » à gauche). Un peu plus loin, au bord d'un petit champ (à gauche), quitter le large chemin et entrer dans le bois en montant sur la crête. Laisser un sentier à gauche et continuer en légère montée jusqu'au croisement avec les 6 (sens de la montée) et 6A (sens de la descente). A droite, belle vue sur Roche Colombe. Continuer tout droit jusqu'à la lisière d'un grand champ ; quitter les circuits « 19 » et « 70 » de Roynac et longer le champ par la droite. Poursuivre tout droit jusqu'à la route d'Auriples ; l'emprunter à droite jusqu'à la D6 (aire de pique-nique).

Traverser la D6 et prendre en face un sentier qui monte fortement en serpentant. Au sommet, laisser le réservoir d'eau à gauche et suivre la crête de La Pigne (en face). Après le 2<sup>e</sup> chemin empierré, prendre le sentier en contrebas de la crête ; un banc invite le promeneur à profiter de belles vues panoramiques sur le village, le Chastelas et le cimetière. C'est à peu près à cet endroit que les pins d'Alep succèdent aux pins noirs d'Autriche. Poursuivre la crête jusqu'à la D136 (route vers Saoû) ; traverser et prendre à droite puis à gauche faire quelques pas sur le chemin Bovet. Le « 32 » rejoint le circuit « 5 ». Dans l'angle, prendre en face le chemin séparant deux champs et se dirigeant vers un petit bois. Le sentier entre dans le bois et descend en serpentant jusqu'à une route menant à une propriété privée. Prendre à gauche et descendre jusqu'à l'impasse du Vieux Chêne. A gauche, chemin des Moulins. A l'intersection, rejoindre le circuit « bleu » et prendre le chemin entre les deux champs en direction de Puy-Saint-Martin. Passer derrière un bâtiment industriel et rejoindre la D107 ; rejoindre la Mairie.